



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 Février 2012

### **AFFAIRE ROUND'UP EXPRESS AU CONSEIL D'ETAT : DANS LA DROITE LIGNE DES AFFAIRES GAUCHO, REGENT & CRUISER**

**L'UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANCAISE exprime sa vive satisfaction à l'annonce des conclusions du Rapporteur Public présentées le 13 février 2012 devant le CONSEIL D'ETAT sur le ROUND'UP EXPRESS de la société MONSANTO.**

Conformément à la position de Générations Futures, le Rapporteur Public reproche au Ministère de l'Agriculture rien moins que d'avoir « oublié » dans son évaluation de la toxicité du ROUND'UP, la présence d'une substance active !

La position du Magistrat sur le ROUND'UP est largement fondée sur la jurisprudence que le Conseil d'Etat a élaborée depuis plus de 10 ans sur les produits phytopharmaceutiques, à l'occasion des combats gagnés par l'UNAF contre les produits GAUCHO, REGENT et CRUISER.

Une évaluation légale du ROUND'UP EXPRESS permettra d'ailleurs de vérifier sa toxicité réelle pour les abeilles.

En demandant à la plus haute Juridiction Administrative d'ordonner le réexamen de la toxicité du ROUND'UP EXPRESS dans le respect de la méthode légale, le Rapporteur Public braque une nouvelle fois le projecteur sur une AMM accordée inexplicablement à une société agrochimique pour un produit utilisé massivement en grande culture comme dans les jardins et auquel sont exposés aussi bien les agriculteurs que les jardiniers amateurs et notre environnement.

**Cette position du Magistrat indépendant, fait apparaître une fois de plus la complaisance inadmissible du Ministère de l'Agriculture à l'égard des fabricants de produits agrochimiques, dont les demandes d'AMM sont illégalement satisfaites sans aucun contrôle sérieux de l'AFSSA, devenue aujourd'hui l'ANSES.**